



Collège Jean Macé
23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE
☎ 04-72-69-88-10
e-mail : ce.0691478g@ac-lyon.fr



villeurbanne



Dossier de candidature

Section Sportive Scolaire BASKET BALL

Année Scolaire 2020-2021

Pour l'enfant : NOM Prénom :



**Vous devez rapporter ou envoyer ce dossier
au secrétariat du collège au plus tard le Vendredi 20 Mars 2020**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : _____ **Prénom :** _____ **Sexe : F G**

Date de naissance : _____ **Lieu :** _____

Parents (ou représentant légal) :

M. Mme :

Adresse :

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____ **E-mail :** _____

Situation Scolaire en 2019-2020

École fréquentée :

Adresse :

Ville :

Bilan Scolaire de l'élève à ce jour (travail et comportement) : joindre une copie du livret scolaire (à réclamer à l'école élémentaire) ou les trois derniers bulletins de notes (collège).

(Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié)

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Droitier <input type="checkbox"/>	Gaucher <input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Es-tu licencié(e) dans un club de basket-ball ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Si oui, lequel ?	
<input type="radio"/> À quel niveau ?	
<input type="radio"/> Depuis combien d'années pratiques-tu le basket-ball ?	
<input type="radio"/> Combien d'heures d'entraînements as-tu par semaine ?	
<input type="radio"/> Suis-tu une formation d'arbitrage ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Pratiques-tu un autre sport en club ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si Oui, lequel ?	Et à quel niveau ?
Depuis combien d'années ?	

Cadre réservé au Club et à l'entraîneur ou à l'instituteur chargé du sport (facultatif)

Avis sur la candidature en Section Sportive Scolaire Basket Ball
(Décrivez les qualités de l'élève) :

Fait à :

Par :

Qualité :



Collège Jean Macé
23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE
☎ 04-72-69-88-10
e-mail : ce.0691478g@ac-lyon.fr

LETTRE DE MOTIVATION

Pourquoi veux-tu t'inscrire en Section Sportive Scolaire Basket Ball ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à :

Le :

Signature :



Collège Jean Macé
23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE
☎ 04-72-69-88-10
e-mail : ce.0691478g@ac-lyon.fr

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné, Docteur

Certifie que l'état de santé de l'enfant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lui permet de passer les **tests physiques d'entrée** en Section Sportive Scolaire, prévus avant la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet :

RÈGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Exigences sur le plan sportif :

- Le suivi des cours d'Éducation Physique et Sportive du collège (3 ou 4 heures par semaine).
- Le suivi des entraînements de Basket Ball, sur le temps scolaire et en club, encadré par un éducateur sportif.
- L'inscription et l'investissement dans l'association sportive BB du collège : 30€ de licence à rendre à son professeur d'EPS avant le 30/09/2020, la participation à certains entraînements obligatoires le mercredi après midi (13H 14h30) à la demande du professeur, la participation obligatoire aux compétitions UNSS, au cross de la Feyssine, et l'investissement dans quelques manifestations ponctuelles organisées par/pour l'Association Sportive ou la Section Sportive.
- L'engagement physique dans toutes les séances. Avoir sa tenue de sport : short, maillot, basket, gourde...
- Fournir un certificat médical, datant du mois de Juin 2020, réalisé par **un médecin du sport reconnu dans la liste fournie par le rectorat**, avec réalisation d'un **ECG**. Le collège met à disposition le docteur Berger Vachon, les 17 et 24 Juin 2020 pour 15 euros. Spécifier ci-dessous votre choix de médecin. * Demande de fond social possible pour financer la visite médicale.
- Le respect des installations et du matériel lors des entraînements et des compétitions.
- Le fair-play : respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.
- L'inscription dans un club de Basket Ball partenaire (BCCL ou ASVEL VBF) obligatoire.

Exigences sur le plan Scolaire :

- Le respect du règlement intérieur du collège dans tous les cours (assiduité, ponctualité, comportement, travail, respect des autres).
- Un travail régulier et de qualité, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

☞ **Le non-respect de ces exigences entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la Section Sportive Scolaire.**

☞ Le maintien dans la section est réétudié après chaque conseil de classe, selon le comportement et les résultats scolaires et sportifs de l'élève.

☞ L'engagement s'effectue pour une année scolaire : Un renvoi ou une désinscription pour les années suivantes de la section, entraînent un retour dans le collège de secteur de l'enfant.

☞ **ENTRAÎNEMENTS** : Le mardi (15h45 -16h45) : votre enfant est libéré dès la fin de ses cours l'après-midi (même s'il est libéré avant 15h30). Les trajets pour le gymnase Matéo sont sous la responsabilité des parents avant et après l'entraînement. Le jeudi (8h-10h) : Il doit se rendre par ses propres moyens au gymnase sous la responsabilité des parents. Le retour en cours s'effectue accompagné d'un encadrant.

**Engagement
de l'élève**

Signature

**Engagement
des parents**

Signature

**Le coordonnateur
de la Section Sportive Scolaire**

Signature

ENGAGEMENT

A l'issu des détections, si vous recevez une lettre mentionnant que votre enfant est retenu, vous devrez impérativement ramener au secrétariat du collège ce document complété et signé. Sans ce document, votre enfant ne sera pas compté dans l'effectif de l'année prochaine.

(Nous rappelons également, que tout dossier incomplet ne sera pas étudié)

- Je, soussigné(e) responsable
légal de l' enfant , m'engage à l'inscrire au collège Jean
Macé ainsi qu'à la Section Sportive Scolaire Basket Ball.
- J'ai pris connaissance de toutes les conditions et m'engage, ainsi que mon enfant, à les
respecter.

SIGNATURE précédée de la mention « Lu et Approuvé »

- **Choix du médecin** : Rappel : il faut fournir un certificat médical, datant du mois de Juin 2020, réalisé par **un médecin du sport reconnu dans la liste fournie par le rectorat**, avec réalisation d'un **ECG**. Le docteur Berger Vachon consultera au collège, les 17 et 24 Juin 2020 pour 15 euros. Souhaitez-vous :

- Un rendez-vous au collège avec Docteur Berger Vachon**
- Réaliser la visite médicale avec un autre médecin en respectant les conditions**

SIGNATURE précédée de la mention « Lu et Approuvé »

- Lors des compétitions, j'autorise mon enfant à effectuer seul, les déplacements pour les compétitions, sous ma responsabilité de parents. (En cas d'acceptation, l'enseignant raccompagne les élèves mais leur fait confiance et les laisse quitter le groupe quand ils le demandent. En cas de refus, l'enfant devra rentrer JUSQU'AU collège avec l'enseignant.)

OUI / NON

SIGNATURE

- **Droit à l'image** : J'accepte que mon enfant soit photographié et que la photo puisse être diffusée :

OUI / NON

SIGNATURE

- J'autorise tout encadrant à donner son accord en mon nom en cas d'intervention chirurgicale :

OUI / NON

SIGNATURE